

Fiche de données de sécurité

règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II
(RÈGLEMENT (UE) N° 453/2010 DE LA COMMISSION)

Version 1

Nom du produit Silicon dioxide

Date d'émission 04-nov.-2014

Date de révision 04-nov.-2014

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	Silicon dioxide
Numéro CAS	7631-86-9
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119379499-16-0121

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée	Utilisé dans une grande variété d'applications industrielles.
Utilisations déconseillées	Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

représentant exclusif	REACH24H CONSULTING GROUP
Adresse	Suite 1E, Paramount Court, Corrig Road, Sandyford, Dublin 18, Ireland
E-mail	Info@reach24h.com

Fournisseur	Shandong Sinchem Slica Gel Co., Ltd.
Adresse	Dongguo ville, Tengzhou, province du Shandong, en Chine
Code postal	277533
Téléphone	+86-632-2529217
Télécopie	+86-632-2528007
E-mail	sinchem@188.com

Importateur	
Adresse	
code postal	
Téléphone	
Télécopie	
E-mail	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+86-632-2529217

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes	Aucun(e)
Mention d'avertissement	Aucun(e)
mentions de danger	Sans objet
Mentions de danger spécifiques EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande de l'UE

Conseils de prudence Sans objet

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Silice	231-545-4	7631-86-9	>98%	Non classé	Non classé

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact cutané

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Ingestion

Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
 Éviter toute formation de poussières
 Éviter le contact avec les yeux et la peau
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés
 Éviter toute génération de poussières

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations
 Voir la section 8 pour plus d'informations
 Voir la section 13 pour plus d'informations

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
 Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
 Éviter le contact avec la peau et les yeux
 Éviter toute génération de poussières
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé
 Conserver sous clé et hors de portée des enfants
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux
 Conserver conformément aux réglementations locales

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Australie	Autriche	Belgique	Danemark	Union européenne
Silice (CAS #: 7631-86-9)	2 mg/m ³	TWA: 4 mg/m ³ TWA: 0.3 mg/m ³	-	-	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Inhalation Travailleur – inhalation, long terme – systémique 4 mg/m³

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches
Protection des mains	Porter des gants de protection
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Solide
Couleur	Blanche
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Indéterminé(e)(s)
pH	7 (20 °C, 100 g/L)
Point de fusion/point de congélation	1710 °C
Point / intervalle d'ébullition	2230 °C
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)
Taux d'évaporation	Indéterminé(e)(s)
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limite d'inflammabilité dans l'air	Indéterminé(e)(s)
Pression de vapeur	Indéterminé(e)(s)
densité de vapeur	Indéterminé(e)(s)
Densité	2.2 g/cm ³
Densité relative	Indéterminé(e)(s)
Densité	Indéterminé(e)(s)
Hydrosolubilité	15 - 24 mg/L (20 °C, pH = 5.5 - 6.6)
Coefficient de partage (LogPow)	0.53
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé(e)(s)
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité cinématique	Indéterminé(e)(s)
Viscosité dynamique	Indéterminé(e)(s)
Propriétés explosives	N'est pas un explosif
Propriétés comburantes	Indéterminé(e)(s)

9.2. Autres informations

Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles

10.5. Matières incompatibles

Fluorures, acide chlorhydrique, des oxydants puissants, acétate de vinyle, halogène oxydes, hydroxydes alcalins.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Silice (CAS #: 7631-86-9)	>5000mg/kg bw(Rat)	-	>2.08mg/L air/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas d'irritation oculaire.

Sensibilisation

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible

toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques EC50	Poisson LC50	Crustacés EC50
Silice (CAS #: 7631-86-9)	440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	-	-

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Sans objet

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur

Emballages contaminés Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1	Numéro ONU	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Dangers pour l'environnement	Sans objet
14.6	Précautions particulières	Aucune information disponible
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Prendre en compte la directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Inventaires internationaux

Component	TSCA	DSL/NDSL	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Silice 7631-86-9 (98)	X	X	X	X	X	X	X	X

"-" Non répertorié

"X" Répertorié

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Date d'émission 04-nov.-2014
Date de révision 04-nov.-2014
Remarque sur la révision Sans objet

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

TWA - TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL - STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

Plafond - Valeur limite maximale

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

Non classé

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

Non classé

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

----- Fin de la Fiche de données de sécurité -----